



# Conseil Général des Bouches-du-Rhône



**Journée internationale des droits de l'enfant : 21 novembre 2012**

## **Les Droits de l'Enfant sont en danger, sa place et sa parole sont menacées... nous avons le devoir d'agir !**

**D**epuis trois ans, les professionnels en charge de la mise en œuvre de la mission de Protection de l'Enfance a sein du Conseil général des Bouches-du-Rhône, alertent leur collectivité sur l'urgence à redonner à cette mission un caractère incontournable, à doter les professionnels de conditions de travail respectant leur pratique et leurs modes d'interventions et, enfin et surtout, à placer l'enfant au cœur de nos interventions.

En avril dernier, en acceptant une rencontre de nos organisations syndicales et du personnel en charge de la Protection de l'Enfance, Monsieur Amiel, conseiller général délégué à la Protection de l'enfance avait permis aux équipes de reprendre confiance en un processus de négociations que nous souhaitons établir avec notre administration.

Nous avons pu exprimer le caractère urgent d'agir pour un repositionnement de la mise en œuvre du travail social dans le cadre de l'exercice de la Mission de Protection de l'Enfance.

Après plusieurs courriers de relance et devant la situation des enfants et des professionnels qui dans bien d'endroit se dégrade un peu plus tous les jours, nous avons décidé de lancer un signe fort à notre collectivité en s'invitant à la journée « Fête des droits » dont le titre mystérieux s'intitule : « Tu seras mon prince ...ou pas ».

Nous savons par ailleurs que le parcours d'un enfant au sein de notre institution est loin de ressembler à un conte de fée.

**C'est pour redonner une voix à l'enfant que nous, professionnels, appelons à un rassemblement le :**

**mercredi 21 novembre 2012 dès 10h00  
sur le parvis de l'Hôtel du Département.**

Demandez d'ores et déjà vos « bons verts » auprès de la CGT et la FSU.

Distribution de tracts, signature d'une pétition, demande de rendez-vous au Président du Conseil Général, conférence de presse prévue à 11h00 marqueront les premières actions en vue de l'obtention de mesures d'urgence.



**Ensemble, revendiquons un service d'aide sociale à l'enfance de qualité, respectueux des droits des enfants et de leurs familles, des moyens et modes d'intervention compatibles avec l'intérêt supérieur de l'enfant et la protection qui lui est due.**